

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5238 - MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2026

# COOPÉRATION INTERNATIONALE

## Denis Sassou N'Guesso au Sommet de l'espace de Paris

Près de 120 délégations étrangères composées d'organisations internationales et régionales, de scientifiques, militaires, industriels, investisseurs et acteurs de la société civile prennent part, du 9 au 10 sep-

tembre à Paris, en France, au premier Sommet international de l'espace.

Ce rendez-vous auquel participe le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, vise à favoriser une appré-

hension large des enjeux spatiaux. Il sera l'occasion de promouvoir une utilisation de tous au bénéfice de l'espace extra-atmosphérique et une coopération internationale fondée sur des règles communes.

Page 16

### CULTURE

## Campagne d'adhésion à l'Unéac



Le président de l'UNEAC entouré du bureau exécutif et des présidents de fédérations

L'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac) a officiellement lancé, le 7 septembre, à Brazzaville la campagne d'adhésion. Une étape présentée comme un nouveau départ, placé sous le signe du rassemblement et de la défense des in-

térêts des créateurs congolais.

« Que vous soyez peintre, cinéaste, écrivain, danseur, musicien... Tout seul perdu dans votre île, vous ne pouvez rien produire. Vous ne pouvez pas vous défendre contre des agressions extérieures puisqu'il y en a toujours. Soyons

unis pour être plus forts que quiconque », a déclaré le président de l'Unéac, Henri Djombo, qui lançait la campagne en présence du ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso.

Page 16

### ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

## De nouveaux centres d'alphabétisation pour les autochtones



Le ministre donnant lecture de la déclaration du gouvernement

Dans le cadre de l'année pédagogique 2026-2027, trois nouveaux centres d'alphabétisation destinés aux autochtones ouvriront leurs portes à Ngoulayo à Djambala, dans le département des Plateaux, à Kifoulou à Tsiaki, dans la Bouenza, et à Doudou à Mayéyé, dans la Lékoumou.

Selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, ces centres traduisent la volonté du gouvernement de rapprocher davantage l'éducation des populations, mais aussi de combattre l'analphabétisme et l'illettrisme.

Page 4

### ONU

## Adoption d'une réforme de la cartographie

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution encourageant l'abandon progressif de la projection de Mercator, accusée de déformer la taille réelle des territoires, notamment

de l'Afrique, au profit d'une cartographie plus fidèle aux proportions du globe. Une décision technique qui ravive une bataille d'influence entre grandes puissances.

Page 6

Éditorial

Réception

Page 2

ÉDITORIAL

# Réception

L'Étoile du Congo et l'Association sportive Otohô ont livré des prestations plus qu'abouties à Kinshasa lors des 42<sup>e</sup> championnats d'Afrique des vainqueurs de coupes de handball.

Le parcours des deux clubs est salué par le ministre des Sports et apporte du réconfort aux athlètes et leurs dirigeants. Cerise sur le gâteau, une réception officielle par la tutelle est annoncée, un geste rare considéré par les sportifs comme une gratitude indiscutable.

Depuis des décennies, le Congo n'avait pas récolté de résultats élogieux dans cette discipline sportive et les performances réalisées à Kinshasa sont une fierté qui dépasse le cadre restreint des deux représentants congolais.

Valoriser le travail de nos clubs passe aussi par des gestes en apparence anodins, mais qui sont significatifs quand ils sont accomplis par les autorités.

Il est bien certain qu'à l'issue de la rencontre dont la date n'est pas encore connue, les invités du ministre des Sports se sentiront encore plus investis de la mission de mieux défendre les couleurs nationales.

Les Dépêches de Brazzaville.

COOPÉRATION CONGO-UE

# Explorer de nouvelles pistes en matière de sécurité sociale

La ministre de la Sécurité sociale, de la Prévoyance sociale et de la Solidarité nationale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a reçu le 7 septembre à Brazzaville l'ambassadrice de l'Union européenne au Congo, Anne Marchal. L'objectif de la rencontre a porté sur de possibles collaborations afin de permettre au Congo de s'imprégner du savoir-faire des pays de l'Union européenne dans le domaine de protection sociale.

Les échanges ont permis à la diplomate européenne de prendre connaissance des contours d'un portefeuille qu'elle a qualifié d'« essentiel », en ce qu'il touche l'ensemble des citoyens congolais. « C'était l'occasion pour moi de prendre connaissance de ce portefeuille innovant et de mesurer toute l'ampleur d'un ministère essentiel, qui touche au quotidien tous les citoyens congolais », a indiqué l'ambassadrice de l'UE.

Elle a notamment évoqué les besoins exprimés par le ministère en matière d'études actuarielles et de partage d'expériences sur les modèles de protection sociale. Ensuite, elle a indiqué qu'elle travaillera avec ses collaborateurs au sein de l'Union européenne pour identifier les actions susceptibles de répondre à ces attentes.

La diplomate a, par ailleurs, salué la connaissance approfondie que la ministre entretient des affaires européennes, du fait de son parcours antérieur au sein d'équipes ministérielles. Cette rencontre s'inscrivait dans la continuité des consultations engagées par la délégation de l'UE auprès des nouveaux membres du gouvernement congolais.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



Anne Marchal et Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas/Adiac

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

**DIRECTION**  
Directrice de la publication : Bénédicte Pigasse de Capèle  
Directrice Générale p.i : Raissa Angombo

**RÉDACTIONS**  
Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**  
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
**Service Société** : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
**Service Politique** : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Pascal Mongo-Slyhm, Roger Ngombé  
**Service Économie** : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
**Service Afrique/Monde** : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys  
**Service Culture et arts** : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
**Service Sport** : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou  
Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

**ADIAC TV**  
Coordonnateur : Quentin Loubou  
Responsable des programmes: Mildred Moukenga

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**  
Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
**Bureau de Pointe-Noire** : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**  
Nana Londole, Jules Tambwe Itagali.  
Alain Diasso, Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

**SECRETARIAT DE REDACTION**  
Secrétaire général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo.

**PAO – MAQUETTE**  
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service Maquette : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

**INTERNATIONAL-BUREAU DE PARIS**  
Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Dani Ndungidi

**ADMINISTRATION - FINANCES**  
Directeur : Kiobi Chuldrón Abira  
Assistant à la direction : Arcade Arnaud Bikondi  
Chef de service RHC : Martial Mombongo  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga  
Mbossa Viny, Abira Tachie, Mongo Hurcilla

**DIRECTION COMMERCIALE**  
Responsable commercial : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Djongbot  
Olabouré, Marina Zodialho, Mibelle Okollo

**Chef de service diffusion** : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

**COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL**  
Direction : Guillaume Pigasse  
Assistante : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

**LOGISTIQUE ET SECURITE**  
Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila  
Adjoint: Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

**INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS**  
Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**  
Responsable : Boris Ebaka  
Médiatrice culturelle : Émilie Eyala  
Assistant: Eustel Chrispain Stevy Oba  
Caissière: Jessica Iloki  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

**MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**  
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

**CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE**  
Directeur : Emmanuel Mbengué

**ADIAC**  
Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

Fondateur : Jean-Paul Pigasse

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél : +242 05 200 6565, / Email: [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE DE MBINDA

## Pierre Mouandza consolide ses liens avec la base

Le député de la circonscription électorale unique de Mbinda, dans le département du Niari, Pierre Mouandza, a, au cours de sa récente descente, organisé plusieurs activités et fait des dons multiformes à l'endroit de ses mandants.

L'élu a, lors de son séjour, échangé avec les habitants et participé aux activités locales. Pierre Mouandza a, par exemple, organisé une visite de proximité dans les foyers sur toute l'étendue de sa circonscription électorale et participé aux côtés des autorités de la sous-préfecture de Mbinda à la célébration de la fête de l'indépendance du 15 août.

Le député de Mbinda a également participé à l'opération d'entretien du Verger Denis-Sassou-N'Guesso pour la paix de la localité pendant quatre jours. Il a aussi échangé avec les représentants des associations à vocation agricole tout en leur remettant des machettes, limes et des houes. Le but étant de booster l'activité agricole dans cette partie du département du Niari.

La sensibilisation et la conscientisation de la jeunesse de Mbinda sur l'opération «Zéro Koulouna» menée par la Direction générale de la sécurité présidentielle, font aussi partie des activités que Pierre Mouandza a menées. L'élu a,



Pierre Mouandza entouré de ses mandants au cours d'une marche

par ailleurs, organisé une opération de circoncision de plus de 100 enfants de 0 à 14 ans de sa circonscription. Une action salubre encouragée par les parents des bénéficiaires dont certains ne savaient plus à quel saint se vouer pour des enfants qui avaient déjà un âge assez avancé.

Sur le plan politique, le député

a organisé une rencontre avec les partis de la majorité présidentielle. En effet, cette réunion a été une occasion pour Pierre Mouandza d'adresser, en sa qualité du directeur local de campagne électorale du président réélu, ses vives félicitations aux forces vives du district pour leur mobilisation dans le plébiscite du président

sortant.

A l'issue de ces différentes activités, le député a recueilli quelques doléances de la part de ses mandants, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures, de l'agriculture et de l'emploi des jeunes. S'agissant de la santé, il a été recommandé la pérennisation des

campagnes de proximité en partenariat avec les structures sanitaires locales. Pour l'agriculture, la population a plaidé pour un appui technique et matériel plus conséquent aux associations agricoles. Les jeunes ont, de leur côté, sollicité un accompagnement de l'opération «Zéro Koulouna» par des activités d'encadrement et de formation. « Cette descente m'a permis de réaffirmer le lien de proximité avec la population de Mbinda. Dans l'attente de la synthèse des doléances, je reste engagé à porter la voix de la circonscription auprès des institutions compétentes », a rassuré Pierre Mouandza.

Notons que ce n'est pas pour la première fois que le représentant de la population du district de Mbinda à l'Assemblée nationale a posé des actes de solidarité en faveur de ses mandants. Pierre Mouandza a déjà fait venir un médecin dans sa circonscription électorale pour opérer des gens qui souffraient de la hernie du plus petit au plus grand, tous sexes confondus.

**Parfait Wilfried Douniama**

## ASSAINISSEMENT

## Visite des travaux d'aménagement dans la capitale

Le ministre de l'Assainissement et du Développement local, Juste Désiré Mondélé, a effectué, le 5 septembre, une visite de terrain dans plusieurs quartiers de Brazzaville. Cette tournée s'inscrit dans le traditionnel premier samedi du mois consacré à l'assainissement des artères de la capitale. Elle avait pour objectif de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'assainissement, de voirie et d'équipements publics engagés à quelques jours de la rentrée scolaire.

Accompagné des services techniques et des autorités locales, le ministre a inspecté les grands collecteurs de la rue Mbochi et les ouvrages de la Tsiémé, réalisés en anticipation de la saison pluvieuse. Il s'est félicité de la qualité des réalisations et du respect des délais, tout en relevant que des compléments d'assainissement seront rapidement exécutés pour assurer la pleine opérationnalité des équipements.

À Mpila, la délégation a visité le marché moderne de Dragage reconstruit sur l'ancien site de fortune, après les graves incidents du 4 mars. Le ministre a salué la renaissance de ce quartier, désormais doté d'un musée moderne et d'un supermarché de qualité. Il a également constaté les progrès réalisés sur l'avenue des Blindés, qui devrait se transformer en grand corridor de déviation reliant les quartiers Kintélé, Mikalou, Talangai, Mpila et Ouenzé. Des travaux d'éclairage public y

sont en cours.

La tournée s'est poursuivie dans la commune de Mfilou où le ministre a visité le centre culturel de cet arrondissement en pleine construction, financé par le Fonds africain pour la décentralisation, en partenariat avec le Royaume du Maroc. Il a également échangé avec le nouvel administrateur de l'arrondissement 7 Mfilou sur les problématiques d'assainissement et la mobilisation des associations et partenaires locaux. Il a lancé un appel à l'ensemble de la communauté éducative : élèves, enseignants, parents et collectivités pour une implication dans l'entretien des établissements scolaires et de leurs abords, en vue d'une rentrée paisible et dans un environnement sain.

**Rappel à l'ordre sur la loi**

Interrogé sur la fermeture d'une boutique ordonnée lors de sa visite, le ministre a indiqué qu'il s'agissait d'une mesure coercitive



Le ministre Juste Désiré Mondélé sur le chantier de l'Avenue des blindés/Adiacières

appliquée après plusieurs rappels à l'ordre. Il a déploré que certains commerçants persistent à exercer leur activité dans des condi-

tions insalubres, en dépit des règlements en vigueur. Il a annoncé la mise en place de brigades de surveillance et d'assainissement, ainsi que des sanctions finan-

cières pour les contrevenants, afin de financer les opérations de curage et d'entretien des caniveaux.

**Jean Pascal Mongo-Slyhm**

ANNÉE PÉDAGO-ANDRAGOGIQUE 2026-2027

## De nouveaux centres d'alphabétisation

Dans la déclaration du gouvernement relative à la 60e Journée internationale de l'alphabétisation, célébrée le 8 septembre de chaque année, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a annoncé la mise en service des centres dans les Plateaux, la Bouenza et la Lekoumou à la rentrée pédago-andragogique 2026-2027.

Le Congo n'est pas resté en marge de la Journée internationale de l'alphabétisation célébrée cette année sur le thème « L'alphabétisation pour les personnes, la planète et la prospérité ». Une célébration qui, selon le ministre Jean Luc Mouthou, permet d'évaluer le chemin parcouru afin de prendre la juste mesure des défis à relever. Le taux d'analphabétisme dans le pays est estimé à 20%, a-t-il souligné.

Pour ce faire, au cours de l'année pédago-andragogique 2026-2027, de nouveaux centres d'alphabétisation destinés aux autochtones ouvriront leurs portes. Il s'agit du centre Ngoulayo à Djambala dans le département des Plateaux, du centre de Kifoulou à Tsiaki dans la Bouenza et du centre de Dou-dou à Mayéyé dans la Lekoumou. Dans la même perspective, le lycée d'alphabétisation de Moukoundzi-Ngouaka à Brazzaville qui accueillera, dès la rentrée pédago-andragogique 2026-2027, des apprenants désireux de poursuivre et de consolider leurs apprentissages et offrira une seconde chance aux ado-



Le ministre donnant lecture de la déclaration du gouvernement relative à la Journée internationale de l'alphabétisation DR

lescents ayant interrompu leur scolarité au collège. Par ailleurs, trois postes centres de post-alphabétisation du premier cycle du secondaire sont envisagés à Brazzaville et à Ouessou dans le

département de la Sangha. « Ces initiatives traduisent la volonté du gouvernement de rapprocher davantage l'éducation des populations et de faire de notre système éducatif un outil toujours

plus inclusif, équitable et adapté aux besoins de notre société. Combattre l'analphabétisme et l'illettrisme c'est investir dans l'avenir de notre pays », a fait savoir le ministre de l'Enseigne-

ment préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Il convient de rappeler qu'à ce jour, le Congo compte 183 centres d'alphabétisation, 109 centres de rescolarisation, 8 centres de post-alphabétisation et 64 écoles ORA destinées aux apprenants autochtones pour un effectif global de 21929 apprenants. Selon le ministre Jean Luc Mouthou, une attention particulière est accordée au développement des foyers d'alphabétisation. Des espaces devront progressivement dépasser la seule acquisition des savoirs fondamentaux pour devenir de véritables lieux de développement des compétences, notamment professionnelles et numériques favorisant l'autonomisation, l'insertion socioprofessionnelle et la participation des bénéficiaires au développement du pays. « Il nous faut désormais passer à l'alphabétisation qui apprend à lire à celle qui permet d'agir, de produire, d'entreprendre et de participer pleinement à la transformation de la société », a-t-il déclaré.

**Rominique Makaya**

### UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

## Le Conseil consultatif de la femme s'associe à l'opération de salubrité

Dans le cadre de l'opération d'assainissement initiée par le gouvernement en 2018, la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Yennie Clara Mathurine Ossété Mberi Moukiétou avec les étudiantes de l'université Marien-Ngouabi ont procédé, le 5 septembre, à l'assainissement des campus I et II.

La mesure a été respectée par les étudiantes venues de l'Ecole normale supérieure, de l'Ecole nationale de l'administration et de la magistrature et de la Faculté des sciences de la santé. Ensemble avec la se-

crétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, elles ont pris d'assaut les alentours des Campus I et II rendant ainsi salubres ces endroits. Yennie Clara Mathurine Ossété Mberi Moukiétou a exhorté

les étudiantes à prendre soin de leur environnement scolaire. « Même si on vous dote les bacs à poubelle et les balaies, la propreté commence par vous-mêmes. (...) L'hygiène commence par soi-

même. Avant que l'Etat puisse vous accompagner, il faut que vous preniez soin de vous-mêmes », a-t-elle déclaré.

A cette occasion, Yennie Clara Mathurine Ossété Mberi Moukiétou a saisi l'opportunité pour faire connaître aux étudiantes le rôle et les missions de son institution. Elle a mis un accent particulier sur le pacte social que toutes les femmes du Congo ont conclu avec le président de la République. « Je suis venue m'inspirer, voir de visu ce que vous vivez afin de faire des rapports auprès du président de la République. Mais je vous invite aussi à croire en l'Etat. Tous les jours, l'Etat se bat pour améliorer les conditions de la femme », a rassuré la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme.

Par ailleurs, elle a, de vive voix,

invité les étudiantes d'être les amazones de demain du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso. Ces étudiantes ont saisi cette opportunité pour faire parvenir leurs doléances auprès du chef de l'Etat. Concluant ses propos, la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme a encouragé les étudiantes à lutter contre les violences faites aux femmes. « Le Conseil consultatif de la femme œuvre aussi contre la violence faite aux femmes. Dès que vous subissez la moindre violence, la première des choses que vous devez faire est de se rendre au commissariat le plus proche pour porter plainte », a-t-elle indiqué. L'opération de salubrité publique dénommée 'Villes, villages et habitations propres' a été instituée par la circulaire n°0012 du 6 octobre 2018.

**Stanislas Okassou**



Yennie Clara Mathurine Ossété Mberi Moukiétou et les étudiantes rendant salubres les campus I et II

CÉMAC

Le FMI alerte, le Congo sous surveillance

Les indicateurs budgétaires et financiers restent préoccupants, mais le diagnostic du Fonds mondial international (FMI) appelle à distinguer les risques avérés des scénarios encore hypothétiques. Pour Brazzaville, l'enjeu immédiat est de restaurer des marges de manœuvre financières sans fragiliser davantage le système régional.

La situation financière de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) suscite de nouvelles inquiétudes. Les éléments rapportés autour d'une note du FMI consacrée aux déséquilibres de la sous-région font état d'une dégradation des finances publiques, d'une pression accrue sur les réserves et d'un marché régional des titres publics devenu plus difficile. Il convient toutefois de nuancer. Le FMI ne présente pas nécessairement ces évolutions comme une crise imminente, mais comme des vulnérabilités qui pourraient s'aggraver si les politiques budgétaires et la gestion de la dette ne sont pas corrigées. Le cas du Congo-Brazzaville mérite une attention particulière. Dans son évaluation publiée en février 2026, le FMI estime que la dette publique demeure à un niveau élevé et que des arriérés nouveaux continuent d'apparaître. Il classe toujours la dette congolaise en situation de « distress », tout en la considérant soutenable sous conditions, à sa-

voir la mise en œuvre d'un ajustement budgétaire important et durable.

Une dette élevée, mais pas une condamnation à la crise

Les chiffres disponibles donnent une idée de la pression exercée sur les finances publiques. La dette publique totale du Congo aurait atteint environ 97,2 % du PIB à fin 2025, selon le FMI. L'institution souligne également la persistance de tensions de liquidité et de nouveaux arriérés. Le FMI relève néanmoins certains éléments d'amélioration. La dette publique intérieure, par exemple, est passée d'environ 63,5 % du PIB en 2023 à 58,8 % en 2025, selon ses estimations. Les émissions obligataires récentes ont également permis de refinancer une partie des échéances domestiques. La situation n'est donc pas celle d'un État déjà en défaut généralisé. Elle correspond davantage à une situation financière sous forte contrainte, dans laquelle le gouvernement

doit simultanément honorer ses échéances, réduire les arriérés et préserver la confiance des créanciers.

Le risque est aussi régional

La principale inquiétude tient au lien croissant entre les finances publiques et le système bancaire. Les banques de la sous-région détiennent une part importante des titres souverains. Une dégradation excessive de la capacité d'un État à se financer pourrait donc affecter non seulement ses propres finances, mais également ses créanciers bancaires. Pour le Congo, cette question est d'autant plus sensible que le pays doit continuer à accéder au marché régional tout en limitant l'accumulation de nouveaux arriérés. Le FMI estime ainsi que la capacité du Congo à honorer ses obligations reste adéquate mais exposée à des risques significatifs, notamment en cas de baisse des prix du pétrole ou de diminution de l'appétit des banques régionales pour les titres congolais.

Pas de scénario automatique de dévaluation

Il convient également d'éviter de présenter la dévaluation du franc CFA comme une conséquence mécanique du diagnostic du FMI. Une dévaluation n'est pas annoncée comme une issue automatique. La question centrale est plutôt celle de la soutenabilité budgétaire, de la liquidité extérieure, de la gestion de la dette et de la capacité des États de la Cémac à reconstituer leurs marges de sécurité. Pour Brazzaville, le défi est donc moins de répondre à une « catastrophe annoncée » que de prévenir une détérioration supplémentaire. Le gouvernement congolais devra notamment poursuivre l'assainissement budgétaire, améliorer la gestion de la dette et réduire les nouveaux arriérés. Le FMI souligne d'ailleurs que les vulnérabilités restent élevées, mais que leur évolution dépendra largement de la capacité des autorités à mettre en œuvre les réformes annoncées.

Le véritable enjeu : restaurer la confiance

Le message à retenir est finalement plus sobre que celui d'une crise imminente : la Cémac dispose encore de marges d'action, mais celles-ci se réduisent. Pour le Congo, la priorité est de restaurer progressivement la confiance des investisseurs, des banques et des partenaires internationaux. Cela passe par une meilleure discipline budgétaire, une gestion plus prévisible de la dette et une utilisation plus efficace des revenus pétroliers. La situation congolaise reste donc préoccupante, mais elle n'est pas figée. Le FMI ne décrit pas une économie condamnée à la crise. Il met en évidence une économie sous pression, dont la stabilité dépend désormais de la capacité des autorités à transformer les engagements budgétaires en résultats concrets. C'est cette crédibilité, plus que le spectre d'une dévaluation, qui constitue aujourd'hui le véritable enjeu pour Brazzaville et, au-delà, pour l'ensemble de la Cémac.

Noël Ndong

TCHAD-CAMEROUN

L'électricité, nouveau test de l'interdépendance régionale

Le projet d'importation de 100 MW depuis le Cameroun pourrait renforcer la sécurité électrique du Tchad. Mais il ne faut pas encore parler de « surplus camerounais » garanti ni d'une baisse automatique des coûts. L'enjeu est plus complexe : construire une interconnexion capable de fonctionner durablement malgré les contraintes des deux systèmes électriques.

Le Tchad avance dans son projet d'interconnexion avec le Cameroun. L'objectif affiché est de permettre l'importation de 100 MW d'électricité camerounaise, à travers de nouvelles infrastructures de transport et de transformation. Le projet s'inscrit dans une ambition plus large : rapprocher deux systèmes électriques qui présentent des caractéristiques très différentes et faire de l'énergie un nouvel élément structurant de la relation entre Yaoundé et N'Djaména. Mais il faut rester prudent. Une capacité installée de production ne signifie pas automatiquement une capacité exportable disponible à tout moment.

Le Cameroun : un potentiel réel, mais pas un excédent illimité

Le Cameroun dispose d'un avantage évident : son potentiel hydroélectrique et plusieurs infrastructures importantes. La centrale de Nachtigal, pleinement mise en service en 2025, dispose d'une puissance installée de 420 MW. Elle est devenue la plus importante centrale électrique du pays et injecte son énergie dans le réseau interconnecté Sud. Cette nouvelle capacité améliore indéniablement les perspectives du système camerounais. Mais elle ne signifie pas que 420 MW supplémentaires constituent en permanence une ré-

serve disponible pour l'exportation. La production hydroélectrique dépend notamment des conditions hydrologiques. Les données de régulation montrent également que la disponibilité des différentes centrales varie selon les périodes, les opérations de maintenance et les conditions du réseau. Le Cameroun doit donc d'abord satisfaire sa propre demande, en croissance, avant de pouvoir sécuriser durablement des exportations. L'intérêt du projet n'est donc pas seulement de vendre une électricité « excédentaire », mais de mieux valoriser une capacité de production qui doit être accompagnée par des investissements dans le transport et la stabilité du réseau.

Pour le Tchad : une diversification bienvenue

Pour N'Djaména, l'intérêt est différent. Le recours à l'électricité camerounaise pourrait contribuer à diversifier les sources d'approvisionnement et à réduire la place des solutions thermiques là où l'électricité importée est techniquement et économiquement compétitive. Mais là encore, il serait excessif d'affirmer que l'importation entraînera automatiquement une baisse des coûts. Le résultat dépendra du prix contractuel de l'électricité, du coût du transport, des pertes sur le réseau, de la disponibilité effective de l'énergie et des investissements

nécessaires à l'interconnexion. L'intérêt principal est donc d'abord celui de la sécurité énergétique. Pour une économie enclavée, disposer d'une deuxième source structurée d'approvisionnement peut également réduire certaines vulnérabilités du système national.

Une dépendance dans les deux sens

Le projet crée cependant une nouvelle forme d'interdépendance. Le Tchad dépendra davantage d'une infrastructure et d'une capacité de production situées en partie hors de son territoire. Mais le Cameroun devra lui aussi garantir une fourniture compatible avec les engagements contractuels, alors que son propre réseau doit absorber une demande intérieure croissante. La relation ne sera donc pas celle d'un simple fournisseur face à un client captif. Elle devra reposer sur des mécanismes précis : garanties de disponibilité, tarifs, gestion des pointes, maintenance, règlement des factures, arbitrage des différends et règles en cas de déficit de production. C'est dans ces détails techniques que se jouera la solidité du partenariat.

Le vrai défi : le réseau

L'une des leçons importantes du projet est que l'Afrique centrale ne souffre pas uniquement d'un manque de capacités de pro-

duction. Elle souffre également d'un déficit d'interconnexion. Construire une centrale ne suffit pas. Il faut pouvoir transporter l'électricité jusqu'aux consommateurs, équilibrer les réseaux et assurer la continuité du service. Le projet d'interconnexion Tchad-Cameroun, notamment en 225 kV, participe précisément à cette transformation. Le Pool énergétique de l'Afrique centrale identifie d'ailleurs l'interconnexion Cameroun-Tchad parmi les projets structurants de son portefeuille.

Une leçon pour la Cémac

Cette expérience pourrait dépasser la relation bilatérale. L'Afrique centrale possède des ressources énergétiques très inégalement réparties. Certains pays disposent d'un potentiel hydroélectrique important, d'autres de gaz, de pétrole ou de capacités thermiques, tandis que plusieurs marchés restent confrontés à des déficits de production et d'accès. L'interconnexion permettrait de transformer cette diversité en complémentarité. Mais cela suppose de ne pas confondre potentiel régional et énergie réellement disponible. La Cémac devra construire des règles communes, des mécanismes de paiement fiables, des tarifs transparents et des capacités de transport suffisantes.

De la capacité installée à la puissance régionale

Le Cameroun peut progressivement devenir un fournisseur régional d'électricité. Mais cette ambition dépendra moins du nombre de mégawatts installés que de la capacité à produire régulièrement, transporter efficacement et honorer les contrats d'exportation tout en répondant à la demande nationale. Le Tchad, de son côté, peut utiliser l'importation comme un instrument de diversification, sans renoncer pour autant au développement de ses propres capacités. C'est cette complémentarité qui donne au projet sa portée géopolitique. Le pétrole avait relié le Tchad au Cameroun par un corridor d'exportation. L'électricité peut désormais les relier par un réseau. Mais un réseau n'est puissant que lorsqu'il est fiable. La véritable réussite du projet ne sera donc pas simplement de faire circuler les premiers 100 MW. Elle sera de démontrer que deux États d'Afrique centrale peuvent partager durablement une infrastructure stratégique, sécuriser leurs intérêts respectifs et transformer une interdépendance technique en intégration économique. C'est peut-être là la véritable leçon pour la Cémac : l'intégration énergétique ne commence pas avec les grands discours sur l'unité régionale. Elle commence lorsque les réseaux nationaux deviennent suffisamment complémentaires pour que chacun ait intérêt à la réussite de l'autre.

N.Nd.

## AFRIQUE

## L'ONU adopte une réforme de la cartographie proche de la réalité

L'Assemblée générale des Nations unies a adopté récemment une résolution encourageant l'abandon progressif de la projection de Mercator, accusée de déformer la taille réelle des territoires, notamment de l'Afrique, au profit d'une cartographie plus fidèle aux proportions du globe. Une décision technique en apparence, mais qui ravive une bataille d'influence entre grandes puissances.

La projection cartographique la plus utilisée dans le monde depuis le 16ème siècle reste celle de Mercator, centrée sur l'Europe. Or, aussi répandue soit-elle, cette représentation déforme considérablement la réalité, plus on s'éloigne de l'équateur, plus les territoires apparaissent artificiellement agrandis. Le Groenland, par exemple, y paraît presque aussi vaste que le continent africain, alors que l'Afrique est en réalité quatorze fois plus grande que l'archipel arctique.

C'est pour corriger cette distorsion que l'Assemblée générale des Nations unies vient d'adopter une résolution appelant à l'adoption de représentations cartographiques plus proches des proportions réelles du globe. « Les cartes ne sont pas de simples outils géographiques. Elles façonnent notre compréhension du monde », souligne Robert Dussey, ministre des Affaires étrangères



Les membres de l'assemblée générale de l'ONU/DR

du Togo, qui a porté cette initiative.

Concrètement, l'ONU encourage désormais l'abandon de la carte de Mercator au profit

d'une projection alternative, sur laquelle les États-Unis apparaissent nettement plus petits, conformément à leur superficie réelle. Les États-Unis

sont d'ailleurs le seul pays à s'être opposé au texte ; signe que l'enjeu dépasse largement la seule technique cartographique. Une photographie de

1942 illustre bien cette dimension symbolique : on y voit, derrière le président américain Franklin D. Roosevelt, une carte plaçant les États-Unis au centre du monde.

La Chine, de son côté, a depuis longtemps adopté sa propre cartographie officielle, plaçant son territoire au centre du planisphère et reléguant les États-Unis à la périphérie. Selon les experts, les planisphères sont par définition faux sur le plan technique, puisque la Terre n'est pas plate. Chacun défend donc un peu sa propre projection géographique en fonction de ses revendications politiques, diplomatiques, militaires, économiques. La Russie n'est pas en reste. Le président Vladimir Poutine a décrété que 2027 serait « l'année de la géographie », avec pour objectif la publication de nouvelles cartes officielles russes, conformes à sa propre vision du monde.

**Fiacre Kombo**

## AFRICA NEXT AWARDS 2026

## Aline France Etokabeka distinguée à Paris

La présentatrice de Télé-Congo, Aline France Etokabeka, a été distinguée, le 3 septembre à Paris, lors de la première édition des Africa Next Awards. Elle figure parmi les cent personnalités retenues pour leur contribution au développement, à l'innovation, au leadership et au rayonnement de l'Afrique.

La cérémonie s'est déroulée aux Folies Bergère, en présence de plusieurs personnalités de la diaspora africaine, de décideurs, de bâtisseurs et de talents venus de différents pays du continent et d'ailleurs. L'événement a notamment été marqué par la présence de la journaliste Denise Epoté, grande figure du journalisme africain et première femme à présenter le journal télévisé au Cameroun, en 1985.

Pour cette première édition, les organisateurs des Africa Next Awards ont mis à l'honneur cent personnalités considérées comme des acteurs majeurs dans leurs domaines respectifs. Parmi les lauréats figure Aline France Etokabeka, présentatrice des journaux télévisés et de plusieurs émissions de Télé-Congo.

Recevant son trophée, la journaliste a exprimé sa reconnaissance aux organisateurs pour cette distinction, se réjouissant d'avoir été honorée devant un public composé notamment de personnalités de la diaspora africaine et d'amis de l'Afrique.

Aline France Etokabeka a dédié cette reconnaissance à la jeu-

nesse congolaise, qu'elle considère comme « le véritable moteur de l'avenir ». Son engagement en faveur de cette frange de la population se traduit notamment par son implication au sein du Forum Horizon Initiative et Créativité (FHIC), qu'elle préside.

À travers cette plateforme, elle organise des rencontres et des activités consacrées aux questions relatives à la jeunesse, à l'initiative et à la créativité. Elle intervient également comme marraine de plusieurs forums et initiatives organisés dans différents départements de la République du Congo.

La lauréate a, par ailleurs, associé ses collaborateurs à cette distinction, saluant leur travail réalisé dans l'ombre pour la concrétisation des différents projets. Elle a également adressé une dédicace au directeur général de Télé-Congo, André Ondélé, pour son accompagnement et son soutien managérial.

Une mention particulière a été faite au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dont Aline France Etokabeka a salué l'engagement en faveur des valeurs panafricaines. « Nous avons reçu le panafricanisme en héritage de



Aline France Etokabeka, lauréate Africa Next Awards 2026/DR

lui puisque nous l'apprenons à l'école jusqu'à ce que nous grandissons avec et cela nous pousse à honorer l'Afrique chacun en ce qui le concerne dans son rôle », a-t-elle déclaré.

Pour la journaliste, cette vision contribue à encourager les Congo-

lais, notamment les jeunes, à promouvoir les talents et les initiatives africaines. Elle estime que cette dynamique participe au renforcement de la résilience et à la valorisation des compétences du continent.

La distinction décernée à Paris

apparaît ainsi, selon Aline France Etokabeka, comme une reconnaissance qui dépasse son parcours personnel pour mettre en lumière l'engagement collectif en faveur de la jeunesse, de la créativité et du rayonnement de l'Afrique.

**Marie Alfred Ngoma**

## CONCOURS DE LA SAPE

## Parabolique Nkodia et Maxime Pivot Mabanza distingués

La troisième édition du concours dénommé «Le défi de la sape», tenue récemment à Brazzaville, a consacré Parabolique Nkodia comme meilleur sapeur du Congo et Maxime Pivot Mabanza, comme légende de la sape congolaise. Après leur sacre, les récipiendaires sont passés au journal Les Dépêches de Brazzaville pour remercier cet organe de presse qui ne ménage aucun effort pour soutenir la société des ambianceurs et des personnes élégantes (Sape).

Trente-deux sapeurs ont pris part à la troisième édition du concours «Le défi de la Sape» initié par DRTV production. Mais cinq sapeurs seulement sont arrivés à la finale. Il s'est agi de Karel Mahoussa, Armand Mawanza, Parabolique Nkodia, Lionel Mbouala et Dissou Diamousseka. Après trois sorties en tenue de ville, en demi-Dakar et tenue de cérémonie, le jury présidé par Romyc Okilas a délibéré en faveur de Parabolique Nkodia pour avoir respecté les critères de ce concours, à savoir l'élégance, la prestance (bien paraître avec une tenue dont les couleurs sont bien mariées) et l'attitude du sapeur. Parabolique Nkodia, qui a été déclaré vainqueur par le jury, dédie cette victoire à tous les passionnés vestimentaires et amoureux de la sape, tout en remerciant l'organisatrice. «Je remercie la DRTV production pour la bonne tenue de ce concours. Je remercie aussi le jury qui a bien fait son travail, ainsi que les quatre autres candidats, sans oublier les passionnés vestimentaires à qui je dédie cette

victoire, ainsi que le journal Les Dépêches de Brazzaville qui accompagne les sapeurs à promouvoir ce mouvement », s'est-il réjoui.

Quant à son plan de travail, le meilleur sapeur du Congo promet de faire avancer l'art vestimentaire: « Mon travail consistera à faire avancer l'art vestimentaire. Le but étant de tout faire pour inscrire la sape sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco, comme cela a été le cas pour la rumba congolaise, le 14 décembre 2021. La sape, c'est notre patrimoine, une vraie identité culturelle pour les Congolais, parce qu'on reconnaît le Congolais à travers le monde par sa façon de s'habiller. Donc nous devons préserver ce patrimoine», a signifié Parabolique Nkodia.

Au regard de son implication pour la promotion de ce mouvement, Maxime Pivot Mabanza a reçu le trophée de la légende de la sape. «Je remercie la DRTV Production parce que, grâce à elle, cette troisième édition m'a



honoré. Je pense que j'ai mérité cette distinction. Je fais la fierté de ce mouvement. J'ai reçu le Japonais Homma Hayatho pour ses recherches sur sa thèse de master portant sur la «Sape congolaise». J'ai reçu beaucoup d'invitations au niveau des ambassades implantées au Congo», s'est réjoui Pivot Mabanza.

Les récipiendaires posant avec leurs amis et les journalistes des Dépêches de Brazzaville/Adiac «Nous avons de projets en cours. Il y a une forte délégation qui va aller en Afrique centrale, notamment au Cameroun. Nous irons aussi en Afrique de l'Ouest, précisément en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Mali. Puis nous allons préparer le voyage du Japon. Dans ce pays, on attend

Maxime Pivot, le Japonais noir. Je vais conduire la délégation au Japon en ma qualité d'ambassadeur de la sape pour la paix et en tant que légende de la sape congolaise. Après le Japon, nous reviendrons au pays pour se rendre après en France où nous sommes attendus. », a-t-il conclu.

**Bruno Zéphirin Okokana**

## SICOM 2026

## Trois jours pour raconter l'histoire et penser l'avenir des médias congolais

La première édition du Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) se tiendra du 17 au 19 septembre à Brazzaville, sous le très haut patronage du président de la République, Denis Sassou N'Guesso. L'initiative entend réunir professionnels, institutions, formateurs, étudiants, entreprises et acteurs du numérique autour des grandes mutations du secteur.

De la presse écrite aux médias numériques en passant par la radio et la télévision, au Congo, chaque époque a apporté ses outils, ses pratiques et ses figures. C'est cette histoire que le Salon de l'information, de la communication et des médias (Sicom) entend mettre en lumière lors de sa première édition placée sur le thème « Témoigner, produire, former et innover : de la presse écrite à l'audiovisuel à l'ère du numérique et de l'intelligence artificielle ». Pour Gildas Mayela, commissaire général du Sicom, la création du salon répond à une nécessité. « Ce salon part d'une conviction. A l'heure de la transformation numérique, de l'essor des nouveaux médias et de l'intelligence artificielle, nos métiers connaissent de profondes mutations auxquelles nous devons collectivement nous préparer », a-t-il précisé. Ainsi, pendant trois jours,



Les organisateurs et les invités à la conférence de presse posant au terme de la cérémonie/Adiac

conférences, tables rondes, masterclasses, ateliers pratiques, expositions, forum des métiers et rencontres professionnelles permettront de croiser les expériences et de renforcer les compétences. Une place particulière sera accordée aux jeunes générations, appelées à évoluer dans un environnement médiatique marqué par le numérique, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle, mais aussi par les enjeux de désinformation, de protection des données et de

droits d'auteur. Le Sicom 2026 revêt également une dimension symbolique avec la célébration des 25 ans de la loi 08-2001 relative à la liberté de l'information et de la communication. L'occasion, selon les organisateurs, de revenir sur l'évolution du paysage médiatique congolais et de réfléchir aux défis qui se présentent désormais aux professionnels. « Cette édition sera l'occasion donc de jeter aussi un regard sur le chemin parcouru, de valoriser les acquis et de réfléchir aux nouveaux enjeux de notre profession », souligne Gildas Mayela.

Le salon entend, par ailleurs, rendre hommage à plusieurs professionnels ayant marqué l'histoire des médias congolais, notamment à travers des distinctions destinées à des anciens journalistes et professionnels de la radio, de la télévision et de la presse écrite. Un hommage particulier sera également rendu à Jean-Paul Pigasse, fondateur des Dé-

pêches de Brazzaville et du groupe ADIAC, décédé le 11 juillet en France.

L'un des temps forts, annoncés par les organisateurs lors d'une conférence de presse, le 8 septembre à Brazzaville, sera la remise d'un prix spécial de la liberté de la presse au président de la République. Un choix que le commissaire général présente comme lié à l'évolution du cadre juridique et des infrastructures médiatiques.

Au-delà de la célébration, Gildas Mayela souhaite inscrire le Sicom dans la durée. « Notre ambition est donc de faire de ce rendez-vous un véritable espace professionnel de reconnaissance, de témoignages, d'échanges, de partage d'expérience et d'appropriation des innovations », a-t-il dit.

Le rendez-vous est donc pris du 17 au 19 septembre au Centre international de conférence de Kintélé.

**Merveille Jessica Atipo**

MAEP

S’inspirer de l’expérience sénégalaise en matière de gouvernance

En séjour au Sénégal, le président de la Commission nationale du Mécanisme africain d’évaluation par les pairs (Maep), Alain Akouala Atipault, a échangé, le 4 septembre, à Dakar avec son homologue sénégalais en charge du Maep, Ibrahima Biry Tandia. Cette entrevue a essentiellement porté sur le partage d’expérience et le renforcement de la coopération entre les deux institutions.

La rencontre revêt une importance particulière pour le Congo, dont le gouvernement, en accord avec le secrétariat continental du Maep, a décidé de lancer une étude d’évaluation ciblée sur la préparation de l’économie congolaise au basculement dans la Zone de libre-échange continentale africaine. Le président du Conseil national de gouvernance du Maep du Sénégal, Ibrahima Biry Tandia, a présenté à son hôte congolais, au cours de l’entretien, l’expérience de son pays dans la mise en œuvre des politiques du Maep à travers trois rapports d’évaluation globale déjà réalisés, en plus de sa participation au rapport sur la gouvernance en Afrique publié en 2025. Il a également pu démontrer la régularité du Sénégal dans le paiement de ses cotisations statutaires au Secrétariat continental du Maep, ce qui en fait un État de référence parmi les membres du Forum des chefs d’État et de gouvernement du Maep. Pour le président de la commission congolaise, Alain Akouala



Atipault, ces performances ne sont pas une surprise. Il a rappelé le rôle historique joué par

le Sénégal dans les grandes initiatives africaines, notamment à travers l’ancien président

Ibrahima Biry Tandia et Alain Akouala AtipaultDR  
Abdoulaye Wade, considéré comme l’un des concepteurs du Nouveau partenariat pour

le développement de l’Afrique, aux côtés des présidents Abdelaziz Bouteflika, Thabo Mbeki et Olusegun Obasanjo, qu’il a qualifiés de « dignes fils d’Afrique et de véritables panafricanistes ». Les échanges ont également rappelé la place du Maep dans l’architecture institutionnelle africaine. Bien que piloté au niveau continental par son Secrétariat, le mécanisme n’est pas l’organe suprême de décision du continent, cette responsabilité relevant principalement des organes de l’Union africaine. Il demeure néanmoins un instrument essentiel d’accompagnement, de suivi et d’alignement des politiques nationales sur les aspirations de l’Agenda 2063, « L’Afrique que nous voulons ». Au terme de ce tête-à-tête, les deux personnalités se sont convenus de maintenir et de renforcer les axes d’échanges stratégiques entre Dakar et Brazzaville, notamment autour de bonnes pratiques en matière de gouvernance et d’évaluation des politiques publiques.

Jean Pascal Mongo-Slyhm



Уважаемые граждане России!

Информируем, что Посольством России в Республике Конго создан избирательный участок для проведения голосования на выборах депутатов Государственной Думы Федерального Собрания Российской Федерации девятого созыва, которые состоятся 20 сентября 2026 года.

- Адреса избирательных участков:
- 20 сентября 2026 г. с 8:00 до 20:00 в г. Браззавиль, в здании «Русского дома» (РЦНК), ул. Амилькара Кабрала, д. 26;
  - 12 сентября 2026 г. с 10:00 до 17:00 – досрочное голосование в г. Пуэнт-Нуар, в здании бывшего Генконсульства России, ул. Мое Телли, д. 23.

В голосовании могут принять участие граждане России, постоянно проживающие или временно находящиеся в Республике Конго.

Дополнительная информация будет размещаться на электронных ресурсах Посольства.



ASSOCIATION LE DESIR D'AVENIR  
Entraide - Solidarité - Action

Appel aux dons  
des kits scolaires  
pour les jeunes  
orphelins

REJOIGNEZ LE DESIR D'AVENIR  
DANS SA MISSION DE REDONNER L'ESPOIR,  
SOUTENEZ NOTRE ACTION ET FAITES UN DON.



Kits scolaires  
Bourses d'études



MoMo au  
(+242) 06 778 86 55



Virement N° Compte ECOBANK :  
CG39-30014-00001-37155024241-16

Votre soutien aujourd'hui  
peut changer une vie  
et construire un avenir meilleur.

(+242) 05 689 36 55 - (+242) 06 778 29 47

Merci pour votre générosité et votre engagement  
ENSEMBLE, CONSTRUISONS L'AVENIR

UNE ADRESSE E-MAIL  
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES  
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

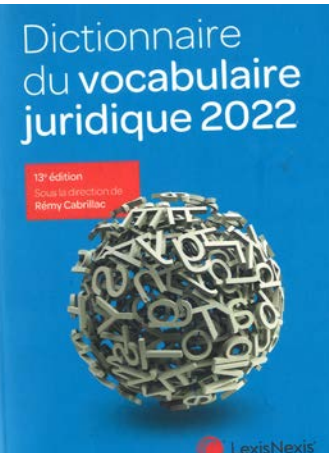


**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

## NOUVEL ARRIVAGE DES LIVRES EN VENTE À LA LIBRAIRIE «LES MANGUIERS»



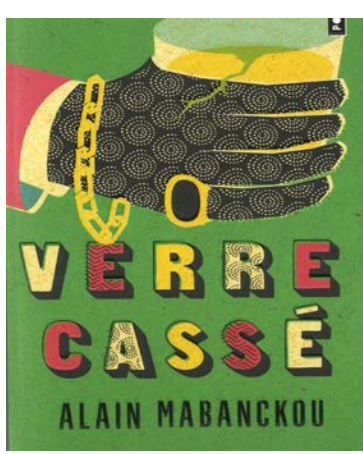
AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE



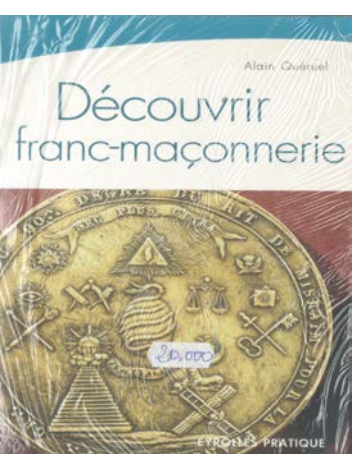
Dictionnaire du vocabulaire juridique 2022



Les mementos DALLOZ  
Droit civil général



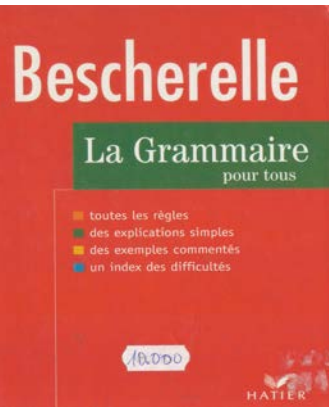
VERRE CASSÉ  
ALAIN MABANKOU



Découvrir franc-maçonnerie  
Alain Quivrel



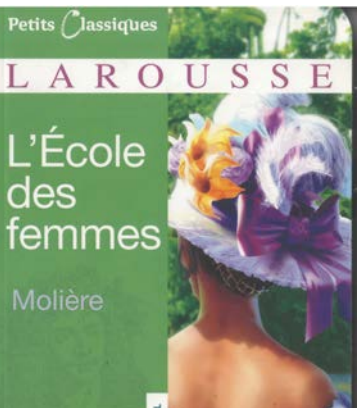
Dictionnaire symbolique et pratique de la Franc-Maçonnerie  
JEAN FERRÉ



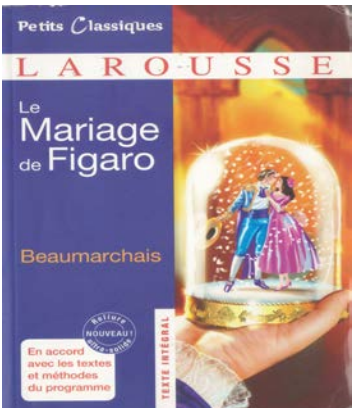
Bescherelle  
La Grammaire pour tous



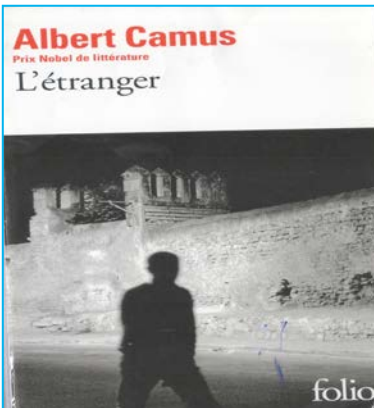
Sony Labou Tansi  
L'anté-peuple



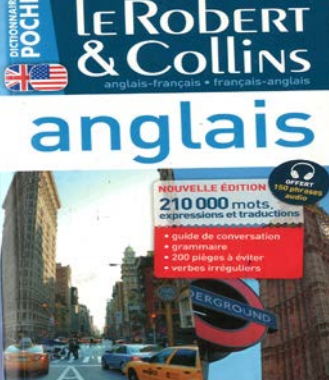
Petits Classiques LAROUSSE  
L'École des femmes  
Molière



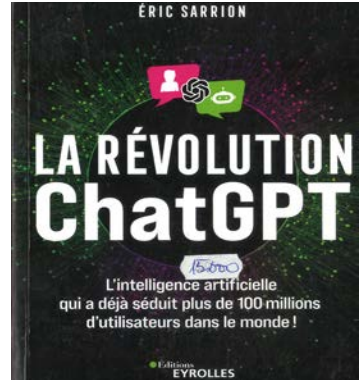
Petits Classiques LAROUSSE  
Le Mariage de Figaro  
Beaumarchais



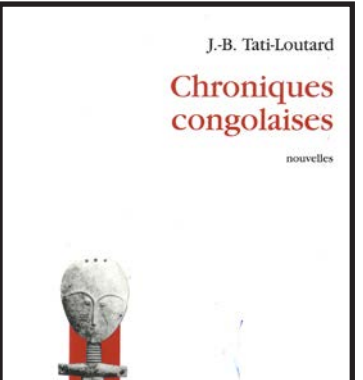
Albert Camus  
L'étranger



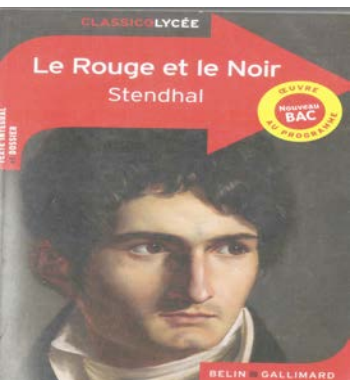
Le Robert & Collins  
anglais



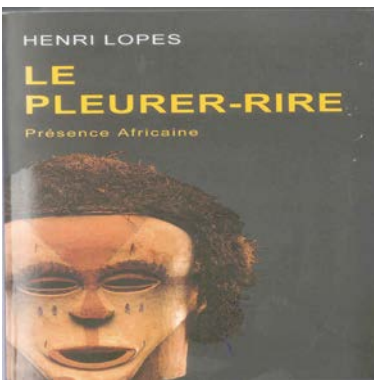
ERIC SARRION  
LA RÉVOLUTION ChatGPT



J.-B. Tati-Loutard  
Chroniques congolaises



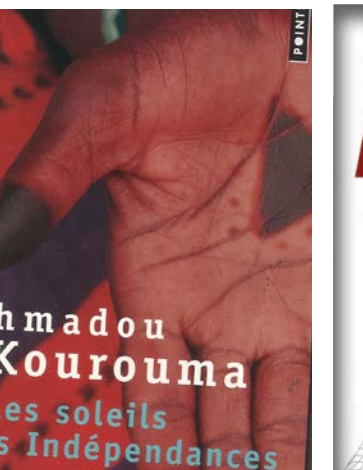
Le Rouge et le Noir  
Stendhal



HENRI LOPES  
LE PLEURER-RIRE



J.-B. Tati-Loutard  
Chroniques congolaises



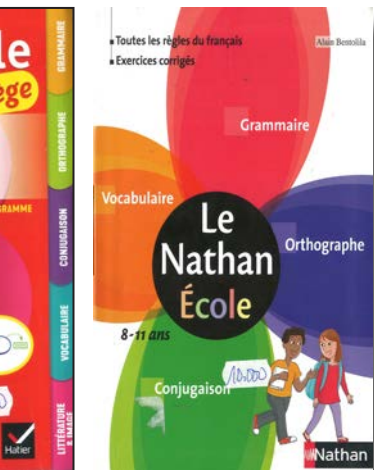
Ahmadou Kourouma  
Les soleils des Indépendances



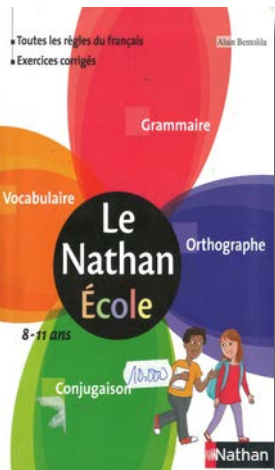
Jean-Claude Heudin  
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
Manuel de survie



GAËL FAYE  
PETIT PAYS



Bescherelle  
Français collège



Le Nathan École  
Grammaire, Vocabulaire, Orthographe, Conjugaison



**LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS**

## UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAIN, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, et plus encore...

## UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES  
D'OUVERTURE**

Du lundi au  
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°092/HISWACA /2026 RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE LA PLATEFORME NUMERIQUE DE SUIVI EVALUATION DU PROJET (HISWACA – SOP 2)**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : «recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre de la plateforme numérique de suivi évaluation du projet (HISWACA – SOP 2)».

2. L'objectif général de la mission consistera à concevoir, développer et mettre en place une plateforme numérique de suivi évaluation adaptée aux besoins du projet HISWACA. Cette solution devra permettre de suivre l'exécution physique, financière et budgétaire, de gérer le chronogramme des activités et de produire des rapports fiables pour les parties prenantes). Plus spécifiquement, il s'agira de :

- identifier clairement les indicateurs pertinents pour mesurer les progrès et les résultats du projet ;
- proposer une méthodologie structurée pour la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, en intégrant des outils numériques pour réduire les tâches manuelles ;
- concevoir un dispositif permettant de juger en temps réel si les objectifs sont atteints ou si des ajustements sont nécessaires ;
- documenter systématiquement les processus et les résultats afin de garantir l'accès à l'information pour toutes les parties prenantes ;

- intégrer des mécanismes d'apprentissage et d'adaptation pour renforcer la performance du projet ;
- définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant dans le suivi évaluation ;
- mettre en place des notifications et des visualisations dynamiques pour suivre l'avancement en temps réel ;
- Prévoir un module de partage des leçons apprises et des expériences réussies pour enrichir les futurs projets ;
- etc...

3. À l'issue de la mission, le cabinet devra livrer une plateforme numérique opérationnelle, sécurisée et conviviale. Celle-ci devra permettre un suivi en temps réel des indicateurs, la génération de rapports automatisés, la documentation des processus et la mise à disposition d'outils de visualisation pour les parties prenantes. Un plan de pérennisation et de maintenance devra également être proposé afin d'assurer la durabilité de la solution.

4. Le cabinet devra justifier d'une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre des solutions numériques. Il devra disposer de compétences solides en développement informatique, gestion de bases de données et cybersécurité, ainsi que d'une connaissance approfondie des méthodologies de suivi évaluation. Une expérience dans des projets similaires, notamment dans le secteur des projets de développement, constituera un atout majeur. De

manière spécifique, il est attendu que le cabinet justifie :

- au moins cinq années d'expérience dans le développement de plateformes numériques appliquées aux projets de développement ;
- la réalisation d'au moins trois plateformes numériques de suivi évaluation déjà opérationnelles ;
- la capacité à sécuriser des applications en ligne y compris les plateformes numériques (preuves documentées : rapports d'audit, attestations de clients, certifications obtenues) ;
- la capacité à utiliser des solutions modernes (cloud, IA, automatisation, visualisation dynamique).

5. La mission sera réalisée sur une période de trois (03) mois, comprenant les étapes suivantes : diagnostic initial, conception de la plateforme, développement et paramétrage, formation des équipes, mise en service et accompagnement post déploiement.

6. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les cabinets (firmes) à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

7. Un cabinet sera sélectionné selon la méthode fondée sur la qualification des consultants (SOC) en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés

pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

8. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org) / [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le 24 septembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un cabinet pour la conception et la mise en œuvre de la plateforme numérique de suivi évaluation du projet (HISWACA – SOP 2) ».

10. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204 ; Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org) / [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com) /

**Fait à Brazzaville, le 04 septembre 2026**

**Le Coordonnateur**

**Patrick Valery ALAKOUA**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°015 /HISWACA/ 2026  
RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF (VE) DU PROJET HISWACA**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un(e) assistant(e) administratif (ve) pour le projet HISWACA ».

2. Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision du Responsable administratif, financier et comptable (RAFC) et le contrôle du Comptable, L'assistant(e) administratif (ve) a pour mission d'assurer la gestion administrative et logistique du projet en inscrivant son action dans le respect des dispositions et des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet. Plus spécifiquement il s'agira de :

- Organiser et contrôler les petits achats ;
  - Assurer la gestion du personnel (gestion des permissions, gestion des congés administratifs, gestion des congés maladies,);
  - Ouvrir et tenir à jour un répertoire des fournisseurs et des entreprises ;
  - Ouvrir et tenir à jour les bordereaux des prix unitaires les plus usuels (à partir de consultations des fournisseurs) ;
  - Centraliser les demandes d'achats, préparer les bons de commande et assurer le suivi des commandes ;
  - Elaborer et assurer le suivi du planning des congés ;
  - Etc.
- Au titre de la gestion du patrimoine mis à la disposition du Projet :

- Assurer le suivi des biens mobiliers et immobiliers mis à la disposition des entités du Projet ;
- Tenir à jour le registre du patrimoine du Projet ;
- Suivre les dates d'expiration des visites techniques et assurances ;
- Assurer le suivi des véhicules du projet : entretien, réparation, mise en place et contrôle des carnets de bord ;
- Participer aux opérations relatives aux inventaires physiques ;
- Etiqueter le matériel et mobilier de bureau mis à la disposition du Projet ;
- Gérer les approvisionnements et le stock des matériels et fournitures du Projet ;
- Etc.

3. Qualifications et profil requis :  
L'Assistant (e) administratif (ve) doit :  
• Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC+ 3) en économie, en gestion, en comptabilité, en sciences sociales ou tout autre diplôme équivalente ;  
• Avoir une expérience professionnelle de cinq (05) ans au minimum dans la gestion administrative avec 2 ans minimum d'expérience pertinente en gestion administrative des projets financés par les banques multilatérales de développement telles que la Banque mondiale et la Banque Africaine de Développement ;

• Avoir une connaissance pratique des procédures de la Banque mondiale ou autres bailleurs multilatéraux et du Système Intégré de Gestion des projets ;

4. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les profils correspondants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les soumissionnaires inté-

ressés doivent fournir les informations sur leurs qualifications et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour le poste (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

5. La sélection se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

6. Les soumissionnaires peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org) / [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le lundi 21 septembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un(e) assistant(e) administratif(ve) pour le projet HISWACA ».

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204, Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org) / [recrutementhiswaca@gmail.com](mailto:recrutementhiswaca@gmail.com)

**Fait à Brazzaville, le 07 Septembre 2026**

**Coordonnateur du projet HISWACA**

**Patrick Valery ALAKOUA**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°091 /HISWACA /2026

### RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ELABORATION DE L'APPLICATION CAPI POUR LA COLLECTE DES DONNEES DE PRIX DESTINEES A LA PRODUCTION DE L'INHPC, AINSI QUE POUR LA FORMATION DES UTILISATEURS ET L'INSTALLATION DU LOGICIEL PHOENIX

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour la mise en œuvre des activités du « Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : « l'élaboration de l'application CAPI pour la collecte des données de prix destinées à la production de l'INHPC, ainsi que pour la formation des utilisateurs et l'installation du logiciel Phoenix ».

2. L'objectif de la mission est de fournir une assistance technique pour l'élaboration de l'application CAPI pour la collecte des données de prix destinées à la production de l'INHPC, ainsi que pour la formation des utilisateurs et l'installation du logiciel Phoenix. Plus spécifiquement il s'agira de :

- Installer l'application Phoenix dans les ordinateurs du service ;
- Former le personnel dans l'application Phoenix ;
- Garantir la maintenance du dispositif informatique ;
- Digitaliser la collecte des données ;

3. L'Unité de gestion du projet HISWACA invite les consultants individuels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent fournir les informations sur leur qualifications et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (curriculum-vitae daté et signé, copies des diplômes et des justificatifs de références en prestations similaires réalisées, etc.)

4. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale (version de juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, septembre 2023 et septembre 2025).

5. Les consultants peuvent obtenir les termes de références de la mission par courriel à l'adresse : [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org) / [recrutementthiswaca@gmail.com](mailto:recrutementthiswaca@gmail.com), de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

6. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou envoyées par courriel au plus tard le lundi 21 septembre 2026 (à minuit, heure locale) et porter clairement la mention « recrutement d'un consultant individuel pour l'élaboration de l'application CAPI pour la collecte des données de prix destinées à la production de l'INHPC, ainsi que pour la formation des utilisateurs et l'installation du logiciel Phoenix ».

7. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : projet HISWACA, Centre d'Affaires des Tours Jumelles de Mpila, 12ième étage, Porte 1204, Tél : (+242) 06 157 01 01, E-mail : [ugp@hiswaca-congo.org](mailto:ugp@hiswaca-congo.org) / [recrutementthiswaca@gmail.com](mailto:recrutementthiswaca@gmail.com)

Fait à Brazzaville, le 03 Septembre 2026

Coordonnateur du projet HISWACA

Patrick Valery ALAKOUA

## CABINET D'AVOCATS ELENGA ESSAMI & NGUEKO

Sis, 117, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre - Ville, Brazzaville.

### VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé à la vente aux enchères publiques le samedi 03 octobre 2026 à 9 heures devant le Tribunal de Grande Instance de Brazzaville dans la salle ordinaire des audiences, sise au Palais de justice de ladite ville, de l'immeuble objet du titre foncier N° 23243 appartenant aux époux ADEBO.

#### A LA REQUETE DE :

BOA ex LCB, société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 14.340.000.000 F CFA, immatriculée au RCCM sous le N°CG-01-2004-B 14-0003, sis, Avenue Amilcar Cabral, Centre-ville, Brazzaville, BP.2889, poursuite et diligente par son Administrateur Général, domicilié en cette qualité au siège social de ladite Banque.

#### AGISSANT EN VERTU

1/- de la copie en bonne et due forme exécutoire d'un acte notarié portant convention de crédit de consolidation assortie d'un cautionnement hypothécaire établi sous la forme authentique en date du 8 juin 2022 par Maître Josiane LOCKO MAFINA, notaire à la résidence à Brazzaville ;

2/- d'un commandement aux fins de saisie immobilière établi par acte de Maître Edgard LANDZE, Huissier de justice près la Cour d'Appel de Brazzaville en date du 30 juillet 2024 et servi aux époux ADEBO en date du 31 juillet 2024, puis publié pour valoir saisie par le Conservateur de la propriété foncière le 07 octobre 2024, ayant pour conseil Maître Bracy Xires MITATY TSIBA, avocat à la Cour.

#### DESIGNATION

Une propriété immobilière bâtie sise à Braz-

zaville 3, rue Moutombo (quartier Moukondo), Arrondissement n°4 MOUNGALI, Cadastree : Section P 13, Bloc : P11es : 3 et 18, d'une superficie de 531, 65 m2, objet du titre foncier n° 23243 ;

#### MISE A PRIX

Les enchères seront reçues sur la mise à prix de 275.000.000 F CFA.

Et ce, sous réserve de toutes autres charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressés par Maître ELENGA ESSAMI Avocat à la Cour et déposé le 14 novembre 2024, au greffe du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, auquel il peut être consulté.

Par Maître ELENGA ESSAMI Amour Thibault, Avocat pour soulever  
CABINET D'AVOCATS  
ELENGA ESSAMI & NGUEKO  
Centre - Ville, Brazzaville  
Tél : +242 06 625 99 40 / 06 558 22 78  
République du Congo

ROYAUME DE MBAYA

# Armel Saint-Silvère intronisé prince

De Kala-A-Nko, siège du royaume de Mbaya, le roi de Mbaya, « Ngamboom » Léandre Antouo, a officiellement présenté et intronisé son fils, Armel Saint-Silvère Dongou, désormais reconnu comme prince de Mbaya. Cette cérémonie marque une étape importante dans la continuité de la tradition royale en terre Gangoulou, dans le district de Gamboma, au sein de l'actuel département de la Nkényi-Alima.

Le samedi 5 septembre, Kala-A-Nko, siège du royaume, a accueilli une importante concertation réunissant les différentes composantes de la communauté royale. Autour de leur autorité traditionnelle, les notables et chefs de villages du royaume de Mbaya ont répondu à l'appel du souverain, dans une atmosphère placée sous le signe de la paix, de l'unité et de la préservation des valeurs ancestrales.

Cette rencontre avait notamment pour objectif de rappeler aux jeunes générations l'importance du respect des us et coutumes, tout en réaffirmant les valeurs de solidarité et de vivre ensemble entre les différentes communautés du royaume.

Dans son adresse, le roi Léandre Antouo a souligné que la tradition demeure le socle sur lequel doit reposer toute construction durable. Le souverain a insisté sur la nécessité, pour la gestion coutumière, de demeurer fidèle aux règles, aux usages et aux principes transmis par les ancêtres. Un message accueilli avec attention par l'assistance, qui a privilégié l'écoute et le respect de la parole royale.

Une continuité assumée de la tradition royale

La présentation officielle du prince Armel Saint-Silvère Dongou constitue, selon la tradition du royaume, un acte de continuité. Elle marque également le début d'une nouvelle étape appelée à rapprocher davantage la famille royale des populations.

Le roi a ainsi invité les chefs de villages à réserver un accueil digne au jeune prince lors de ses prochaines descentes de proximité. Ces rencontres devront permettre au prince d'aller à la rencontre des communautés, de mieux connaître les réalités du royaume et de consolider les liens entre la chefferie et les populations. Cette démarche traduit la volonté du royaume de Mbaya de renforcer son unité et de transmettre aux générations futures un héritage fondé sur la



Rite d'intronisation du prince Armel Silvère au royaume de Mbaya en septembre 2026

paix, la cohésion et le vivre ensemble.

Plusieurs notables ont salué la décision du souverain

« Le roi nous a présenté son fils. Il devient également le nôtre, le prince légitime auquel nous nous référons pour la continuité de la gestion royale. Il appartient désormais au jeune prince de faire les efforts nécessaires pour perpétuer la tradition », ont-ils déclaré.

Le rituel traditionnel, rythmé par le son de la double cloche métallique, a été observé conformément aux usages établis. Les hauts dignitaires

du royaume, vêtus de rouge, ont revêtu les habits consacrés par la tradition et rappelant ceux portés par les ancêtres.

Le parcours initiatique, qui constitue l'un des temps forts de la cérémonie, a également été accompli selon les usages coutumiers. À travers ces différents actes, le royaume de Mbaya a ainsi réaffirmé l'attachement de la royauté à son patrimoine immatériel et à la transmission de ses valeurs.

Un prince issu du monde moderne

Avec l'intronisation d'Armel Saint-Sil-

vère Dongou, la monarchie de Mbaya ouvre également une nouvelle page de son histoire. Né en avril 1972, le nouveau prince est une personnalité issue du monde contemporain, dont le parcours professionnel et intellectuel s'est construit au fil de plusieurs décennies.

Figure reconnue dans le domaine de la finance publique congolaise, il est également auteur et entrepreneur. Son parcours académique est marqué par une formation suivie dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur en Afrique et en Europe, notamment à l'ESC

Clermont-Ferrand, à HEC Maroc et à l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) du Congo. Il intègre la fonction publique congolaise en 1999, en qualité de contrôleur principal des changes à la Direction générale du crédit et des relations financières. Il y poursuit une carrière au cours de laquelle il gravit progressivement les différents échelons de l'administration financière.

Parallèlement à son parcours administratif, Armel Saint-Silvère Dongou développe une activité soutenue dans le domaine de l'écriture. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages techniques et littéraires consacrés notamment à la gestion financière, au développement économique et aux problématiques sociétales.

Son engagement professionnel et intellectuel lui a valu plusieurs distinctions honorifiques. En novembre 2025, il reçoit notamment le titre de docteur honoris causa, décerné par l'Institut africain de recherche pluridisciplinaire appliquée, en reconnaissance de sa contribution aux réflexions portant sur la finance et le capital humain en Afrique. Cette distinction est venue consacrer un parcours marqué par de nombreuses collaborations, des contributions intellectuelles et des initiatives en faveur du développement économique et de la valorisation des compétences sur le continent.

L'intronisation du prince Armel Saint-Silvère Dongou apparaît ainsi comme la rencontre de deux dimensions : celle d'un héritage royal transmis par les ancêtres et celle d'un homme du monde moderne appelé désormais à porter, au sein du royaume de Mbaya, la mémoire, les valeurs et la continuité de cette tradition.

À Kala-A-Nko, le message du souverain aura été sans ambiguïté : la tradition ne se conjugue pas seulement au passé. Elle se transmet, se respecte et se perpétue à travers les générations.

Marie Alfred Ngoma



— VISITEZ LE —

MUSÉE-GALERIE

DU BASSIN DU CONGO



## STYLISME

## Christiane Boumba a commenté ses créations imaginatives

Le 31 août à Brazzaville, la styliste professionnelle congolaise a présenté ses œuvres uniques au grand public lors d'une soirée. L'une de ses pièces, une robe bleue en soie, a particulièrement captivé l'attention de nombreux spectateurs.

Les créations de Christiane Boumba ne se contentent pas d'être esthétiques; elles apportent des solutions créatives à des problématiques tout en renforçant l'image et l'identité d'une marque. Cela permet également d'optimiser les coûts de production et favorise l'adoption et le succès des produits.

Les designs de l'artiste restent un outil stratégique majeur qui aide à résoudre ses problèmes complexes, à réduire les risques et à créer de la valeur économique durable. Ils clarifient la direction des projets dès le départ pour éviter les erreurs de parcours. Des services graphiques ou industriels soignés renforcent l'image de marque et augmentent les ventes. « Cette

présentation est la pierre angulaire de mon parcours académique et professionnel. Je travaille aussi sur d'autres designs innovants. Par exemple, j'ai conçu une robe initialement blanche ornée de motifs noirs, évoquant la royauté avec une élégance majestueuse », a-t-elle déclaré.

Elle a également révélé que l'une de ses créations inclut une robe blanche avec un corset rose, tandis qu'une autre pièce s'inspire d'une fleur pour une robe verte, agrémentée de détails en soie blanche et de motifs noirs.

Sa passion pour le stylisme reste intense. Bien qu'elle participe parfois à des formations, son intérêt principal demeure la conception de modèles. À l'avenir, elle



Un model de robe créée par Christiane Boumba/Adiac

envisage de former une équipe dédiée à la couture, ce qui lui permettra de se concentrer pleinement sur l'innovation et le design. « Mon rôle sera d'apporter les directives nécessaires pour toute modification ou choix de tissus, en m'appuyant sur mon expertise et ma vision créative », a-t-elle précisé.

Il convient de noter que la liberté créative est l'un des principaux atouts du métier de styliste. Cette profession offre la possibilité d'exprimer pleinement son imagination par la création de collections uniques. Les rencontres avec des talents du monde entier sont une source constante d'inspiration pour la styliste congolaise.

**Fortuné Ibara**



## MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

### PROGRAMME ACCELERER LA GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE ET LES REFORMES POUR UN FONCTIONNEMENT DURABLE DES SERVICES

#### Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation

##### 1. Contexte et justification

Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour financer les services du « Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation ».

##### 2. Objectif de la mission

L'objectif général de la mission est de doter la République du Congo d'un document de référence stratégique et opérationnel visant à renforcer les capacités institutionnelles, organisationnelles et individuelles des acteurs nationaux en matière de suivi et évaluation.

De façon spécifique, la mission consiste à :

- réaliser, sur la base des diagnostics existants, une évaluation actualisée des capacités nationales en suivi-évaluation aux niveaux individuel, organisationnel et environnemental ;
- définir les besoins actuels et futurs de compétences en suivi et évaluation au regard des priorités nationales ;
- définir les actions de renforcement des capacités (formation, sensibilisation, plaidoyer, assistance technique, valorisation, production de connaissances, etc.) ;

• répartir les rôles et responsabilités entre les acteurs de l'écosystème pour une synergie en matière de renforcement des capacités ;

• définir les mécanismes de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre du Plan ;

• doter le Programme d'un cadre de résultats et d'un dispositif de suivi et évaluation ;

• appuyer l'atelier de co-construction et de validation du Plan.

##### 3. Profil du / de la consultant(e) :

Le / la consultant(e) national (e) devra justifier des qualifications et de l'expérience suivantes :

• être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en économie, gestion, statistique, sciences sociales ou domaine similaire ;

• avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans, en tant que spécialiste confirmé en gestion axée sur les résultats, suivi et évaluation et/ou statistiques ;

• avoir au moins trois (3) références de missions similaires ;

• avoir conduit au moins deux (2) enquêtes de terrain dans un contexte africain ;

• avoir réalisé au moins une (1) évaluation de programme ou de politique publique ;

• bonne connaissance de l'environnement et de la problématique de la gestion axée sur les résultats ;

• une expérience au sein d'une agence du système des Nations Unies ou d'un partenaire

de développement est souhaité ;

• avoir une bonne maîtrise des logiciels statistiques et des outils de collecte et d'analyse de données ;

• avoir une excellente maîtrise du français (rédaction et communication) ;

• avoir une aptitude physique à effectuer des déplacements sur le terrain.

##### 4. Durée et lieu de la mission

La mission a une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, soit trois (3) mois, à compter de la date de signature du contrat. Elle se déroulera à Brazzaville, avec possibilité de déplacements à l'intérieur du pays selon les besoins des consultations et de la collecte de données.

##### 5. Méthode de sélection

La sélection se fera suivant la méthode de sélection des consultants individuels conformément au Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale pour l'emprunteur sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), Edition de février 2025.

L'Unité de coordination du PAGIR invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant obligatoirement un CV détaillé à jour sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou PDF), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes et des attestations de travail et tout autre document justifiant l'expérience du candidat.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous :

Secrétariat de l'UCP-PAGIR, sis Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net ; secretariat@pagir.net.

Les dossiers de candidature peuvent être transmis par voie électronique ou être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires à l'adresse ci-dessus mentionnée, À l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services, au plus tard le 23 septembre 2026 à 16h00 et porter clairement la mention « Recrutement d'un consultant national chargé d'élaborer un programme national de renforcement des capacités en suivi-évaluation »).

**NB :** seules les expériences justifiées par des attestations/certificats de travail seront prises en compte lors de l'évaluation des candidatures.

Fait à Brazzaville, le 07 SEPT 2026

Le Coordonnateur,

Thomas BANBIA



COMMUNIQUÉ

Adoption du RGSSI et du RE-PASSI : L'ANSSI engage une phase d'accompagnement pour une mise en œuvre progressive

Brazzaville, le 01 septembre 2026

L'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), sous la Présidence de la République et le Conseil National de Sécurité, informe l'ensemble des administrations publiques, des entités privées, des opérateurs de services essentiels et des fournisseurs de services numériques de l'adoption de deux référentiels nationaux majeurs.

Par décisions n°01 et n°02/PR/CNS/ANSSI-DG du 25 août 2026, le Directeur Général de l'ANSSI a adopté :

- Le Référentiel Général de Sécurité des Systèmes d'Information (RGSSI)
- Le Référentiel des Prestataires d'Audit de Sécurité des Systèmes d'Information (RE-PASSI)

Le RGSSI constitue le cadre national de référence. Il a pour objectif d'harmoniser et de renforcer le niveau de sécurité des systèmes d'information au sein des organismes publics et privés. Il s'inscrit dans une démarche de gouvernance, de maîtrise des risques numériques et d'amélioration continue de la cybersécurité nationale.

Le RE-PASSI définit les exigences applicables aux prestataires chargés des audits de sécurité : compétences, qualifications et méthodologie. Il vise à garantir la qualité, l'indépendance et la confidentialité des missions d'audit de conformité au RGSSI.

Phase d'accompagnement et audits à blanc

Dans le but de faciliter l'appropriation de ces référentiels, l'ANSSI met à la disposition des organismes un outil dédié au RGSSI. Cet outil permettra de procéder à des audits à blanc afin d'évaluer le niveau de préparation, d'identifier les écarts par rapport aux exigences du référentiel et de mettre en œuvre les mesures correctives appropriées.

L'ANSSI précise que, pour l'entrée en vigueur effective des dispositions, les acteurs concernés seront préalablement informés des modalités et de la date de mise en application. Cette approche vise à garantir une mise en œuvre ordonnée, progressive et transparente, tout en laissant le temps nécessaire à chaque organisme pour s'approprier les référentiels et préparer sa conformité.

Appel à l'action

L'ANSSI invite l'ensemble des acteurs concernés à prendre connaissance du RGSSI et du RE-PASSI et à engager dès à présent les actions nécessaires à leur appropriation.

A travers l'adoption de ces deux référentiels, l'ANSSI réaffirme sa volonté de contribuer à l'élévation durable du niveau de sécurité numérique au Congo, au renforcement de la résilience des infrastructures et services numériques et à la consolidation d'un environnement numérique de confiance.

Les textes intégraux des décisions sont consultables sur le site officiel de l'ANSSI : [www.anssi.cg](http://www.anssi.cg)

Le présent communiqué tient lieu de faire-part.

Fait à Brazzaville, le 01 SEPT 2026

Le Directeur Général

Conrad Onésime OBOULASAKAHAT

ATELIER 5  
ESPACE BEAUTÉ  
Parce que vous méritez notre expertise

FORFAITS DÉCOUVERTE  
Offre exclusive · Réservée aux nouvelles clientes · 1 utilisation par cliente

| DÉCOUVERTE<br>«MON PREMIER ÉCLAT»                                                                                                                                                                        | DÉCOUVERTE<br>«BEAUTÉ INITIATION»                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Hamam – 1 heure<br>Soin visage flash éclat – 1 heure<br>Pose vernis normal<br><b>Bon de réduction -20% sur l'achat de produits</b><br>50 000 FCFA<br><b>35 000 FCFA</b><br>ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30% | Shampooing traitant + Brushing<br>Massage relaxant – 1 heure<br>Épilation sourcils<br><b>Bon de réduction -20% sur l'achat de produits</b><br>50 000 FCFA<br><b>35 000 FCFA</b><br>ÉCONOMIE : 15 000 FCFA • -30% |

NOS FORFAITS BIEN-ÊTRE  
Consultez votre conseillère pour composer votre séjour idéal

|                     |                  |                                                                                                                                                                                        |
|---------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Éclat Total         | 99 000 FCFA      | Hamam · Gommage en grain · Massage relaxant · Soin visage unifiant · Manucure + Pédicure · Pose vernis permanent<br>Journée complète – économie de 36 000 FCFA                         |
| Pause Bien-Être     | 59 000 FCFA      | Hamam (1h) · Massage relaxant (1h) · Soin visage flash éclat (1h) · Pose vernis normal<br>Demi-journée – économie de 21 000 FCFA                                                       |
| Beauté du Quotidien | 55 000 FCFA      | Soins complets cheveux · Brushing · Manucure (45 min) · Pédicure (1h) · Épilation sourcils + lèvre<br>3 heures environ – économie de 20 000 FCFA                                       |
| Reine d'un Jour     | 95 000 FCFA      | Soins cheveux · Tissage avec frontale · Soin visage unifiant · Maquillage de cérémonie · Manucure + Pédicure · Épilation sourcils<br>Événements & cérémonies – économie de 35 000 FCFA |
| Harmonie Couple     | 100 000 FCFA     | Hamam (1h) · Massage relaxant · Manucure + Pédicure · Soin visage unifiant – pour 2 personnes<br>Forfait existant Atelier 5                                                            |
| Corps Sublimé       | 60 000 FCFA      | Hamam (1h) · Gommage en grain (45 min) · Soins drainants jambes (45 min) · Massage de pieds (30 min)<br>Détox corps – économie de 20 000 FCFA                                          |
| Épilation Complète  | 45 000 FCFA      | Aisselles · Jambes complètes · Bikini intégral · Sourcils · Lèvre supérieure<br>Toutes zones en 1 séance – économie de 15 000 FCFA                                                     |
| Abonnement Mensuel  | 49 000 FCFA/mois | Shampooing + Brushing · Manucure · Pose vernis permanent · Soin visage (au choix) – engagement 3 mois<br>Valeur mensuelle 70 000 FCFA – économie de 21 000 FCFA/mois                   |

CONDITIONS & INFORMATIONS

Les forfaits Découverte sont réservés aux nouvelles clientes, non cumulables, sur rendez-vous uniquement.

- Un bon de réduction de -20% est offert sur l'achat de produits à l'issue de tout forfait Découverte.
- Les forfaits sont disponibles sur rendez-vous. Annulation gratuite jusqu'à 24h avant la séance.
- L'Abonnement Mensuel est soumis à un engagement minimum de 3 mois.
- Tous les prix sont exprimés en FCFA et incluent les prestations mentionnées.

ATELIER 5 – SALON DE BEAUTÉ

Av. Amilcar Cabral, 1<sup>er</sup> étage, Tours Jumelles · Face Radisson Blu Hôtel · Centre-ville, Brazzaville

Tél : 06 989 89 93 / 05 070 49 49 • Email : 242atelier5@gmail.com

@atelier5\_242 | @atelier5 | @instituteatelier5

TOURNOI DE GALA DE HANDBALL

Poursuite de la compétition à Brazzaville et à Pointe-Noire

Le match opposant chez les seniors dames l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) à Grain de sel a été le choc de la 20e journée des matches de gala organisés par la Dynamique Le Réveil du handball congolais qui s'est disputée le 6 août à Brazzaville.

Les Amazones de la DGSP ont été à la hauteur puisqu'elles ont fini par l'emporter (35-21). Dans l'autre match des dames, l'Interclub s'est incliné devant Renaissance (26-30). Chez les seniors messieurs, par contre, Interclub a dominé Académie (38-23) et BMC a battu sur le fil CFJSO (31-30) pendant que Asoc et ASB se neutralisaient (28-28). Dans la catégorie des U-16, Asoc et CFPN ont fait jeu égal (27-27). Comme à l'accoutumée, la Dynamique Le Réveil du handball



Une séquence du match DGSP-Grain de sel/DR

congolais a également étendu ses activités à d'autres localités du pays. Les rencontres qui se sont disputées à Pointe-Noire comptaient pour la 17e journée. L'Interclub s'est incliné sur le fil chez les messieurs devant Pèlerin (20-21). M unisport a battu Tié-Tié sport ( 44-25) , et l'AS Cheminots a pris le meilleur sur Patronage (27-23). Chez les dames, l'As Cheminots a eu raison de Pèlerin ( 29-26), et Banko sport l'a emporté sur Tié- Tié sport (17-15).

James Golden Eloué

REMERCIEMENTS



Comme suite au décès de leur sœur Madzouka Loufouma Jeanette, le mardi 18 août 2026 à Pointe-Noire, Marcel Mapanga, le professeur Léon Boukassa et famille, adressent leurs vifs et sincères remerciements à toutes les personnes qui les ont soutenus, de près ou de loin, matériellement, financièrement et moralement tout au long de cette douloureuse épreuve. Que le bon Dieu dans sa miséricorde vous le rende au centuple et que son âme repose en paix.

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE  
ISAAC BERLIN OTOU

Mercredi 9 septembre :  
-9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;  
-11h00 : recueillement au domicile sis n° 19 de la rue Odzala à Mikalou, quartier Jacques-Opango ;  
-13h00 : départ pour le cimetière ;  
16h00 : fin de la cérémonie.



SERMENT UNIVERSEL

Projet To Bikissa Mwana

Siège : 56 rue Mayama, Mougali, Brazzaville, Rép. du Congo  
BP : 1275 Brazzaville, Tél ; 242 06 699 39 77/05 095 39 16  
Email : serment\_merveil@yahoo.fr

AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL OU D'UN CABINET POUR  
L'EVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET « TO BIKISSA MWANA »

L'Association Serment Universel (ASU), ONG œuvrant dans le domaine de la santé, lance un appel à manifestation d'intérêt en vue du recrutement d'un consultant individuel ou d'un cabinet spécialisé chargé de réaliser l'évaluation à mi-parcours du projet « To Bikissa Mwana », consacré à la prise en charge holistique du SIDA pédiatrique et d'autres pathologies graves ou négligées chez les enfants de 0 à 5 ans en République du Congo.

La mission portera notamment sur l'analyse de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience, des résultats obtenus, des effets du projet, des difficultés rencontrées et des perspectives de pérennisation, afin de formuler des recommandations pour la poursuite du projet. L'évaluation couvrira les zones d'intervention de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie.

Cet appel est ouvert aux consultants et cabinets justifiant d'une expérience confirmée dans l'évaluation de projets socio-sanitaires, notamment dans les domaines du VIH pédiatrique, de la santé de l'enfant ou des projets communautaires.

Les candidats intéressés sont invités à retirer les Termes de Référence (TDR), qui précisent les modalités de la mission ainsi que les pièces constitutives du dossier de candidature, au siège de l'ASU ou par courrier électronique.

Date limite de dépôt des candidatures : 30 septembre 2026 à 13h00 (heure de Brazzaville).

Dépôt des dossiers :  
Association Serment Universel (ASU)  
56, rue Mayama, Mougali, Brazzaville. République du Congo

Ou par courrier électronique :  
direction.sermentuniversel@gmail.com

Pour toute information complémentaire, appelez le +242 066993977

Fait à Brazzaville, le 20 août 2026

Le Président

*Julien Makaya*

Julien MAKAYA



## SOMMET INTERNATIONAL DE L'ESPACE 2026

## L'Afrique face à la nouvelle géopolitique du ciel

À Paris, les 9 et 10 septembre, près de 120 délégations étrangères sont attendues autour d'un enjeu devenu stratégique : qui contrôlera les infrastructures, les données et les normes de l'espace de demain ? Pour l'Afrique, la question est moins de conquérir l'espace que de ne pas devenir simple consommatrice des technologies spatiales des autres puissances.

Paris devient, les 9 et 10 septembre 2026, l'un des centres de gravité de la nouvelle géopolitique spatiale. À l'initiative de la France, le premier Sommet international sur l'espace réunit au Grand Palais États, organisations internationales et régionales, scientifiques, militaires, industriels, investisseurs et acteurs de la société civile. Près de 120 délégations étrangères sont annoncées. Derrière le discours sur l'innovation et la coopération se joue une bataille beaucoup plus stratégique. L'espace est devenu une infrastructure essentielle des télécommunications, de la navigation, de l'observation de la Terre, de la météorologie, de la gestion des ressources et de la sécurité. Il est désormais également un espace de compétition entre puissances publiques et acteurs privés. Le sommet français s'organise autour de quatre grands axes : sécurité et défense, économie spatiale, régulation et recherche-exploration. Le CNES souligne lui-même que la transformation du secteur repose sur l'arrivée de nouveaux acteurs, l'évolution des technologies et un modèle économique profondément renouvelé.

## L'Afrique entre opportunité et dépendance

C'est précisément là que se situe l'enjeu africain. Le continent dispose déjà de capacités spatiales nationales, de satellites d'observation et de télécommunications, ainsi que d'institutions continentales, dont l'Agence spatiale africaine.

Mais l'essentiel des infrastructures, des lanceurs, des technologies avancées et d'une partie des données reste contrôlé à l'extérieur du continent. La question n'est donc plus de savoir si l'Afrique doit entrer dans la course spatiale. Elle y est déjà. La véritable question est de savoir avec quel degré d'autonomie. L'espace peut offrir à l'Afrique des outils décisifs pour surveiller ses frontières, anticiper les catastrophes, améliorer l'agriculture, cartographier ses ressources minières, suivre la déforestation, sécuriser les corridors et connecter les territoires enclavés. Mais une dépendance excessive aux fournisseurs étrangers pourrait reproduire dans l'espace les asymétries déjà observées dans les secteurs énergétique, numérique ou minier.

## La bataille des données

La prochaine puissance spatiale ne sera pas nécessairement celle qui possède le plus de satellites, mais celle qui maîtrise les données, leur traitement et les services qui en découlent. Pour l'Afrique, l'enjeu est donc industriel autant que scientifique : développer des compétences, des centres de données, des entreprises spécialisées et des partenariats capables de transformer les données satellitaires en valeur économique. Cette ambition suppose une coopération africaine renforcée. Une stratégie dispersée entre États serait coûteuse et peu efficace. À l'inverse, une mutualisation des investissements, des compétences et des infrastructures

pourrait donner au continent une capacité de négociation beaucoup plus importante.

## Le ciel devient aussi un champ de conflictualité

L'autre grande transformation concerne la sécurité. Les satellites commerciaux participent désormais à des fonctions qui peuvent avoir des implications militaires. Observation, géolocalisation, communications et renseignement deviennent étroitement liés. Parallèlement, la multiplication des constellations en orbite basse soulève des interrogations sur les débris spatiaux, la congestion orbitale et la pollution lumineuse. Les académies des sciences du G7 ont consacré en 2026 un travail spécifique aux grandes constellations et à leurs défis. Le sommet de Paris arrive donc à un moment charnière. Pour la France et l'Europe, il s'agit de défendre une capacité d'action et une autonomie stratégique. Pour l'Afrique, l'enjeu est différent mais complémentaire : éviter que la nouvelle frontière spatiale ne devienne une nouvelle frontière de dépendance. L'espace ne doit pas seulement être un marché pour les technologies étrangères. Il peut devenir pour l'Afrique un instrument de souveraineté, de développement et d'intégration continentale. Après les océans, les terres rares et le numérique, la prochaine bataille de puissance se joue aussi au-dessus de nos têtes. L'Afrique ne peut plus se permettre d'y être spectatrice.

Noël Ndong

## La France abrite un sommet mondial sur l'espace

La France accueille du 9 au 10 septembre à Paris le premier sommet international sur l'espace. Près de cent vingt délégations étrangères, des chefs d'État et de gouvernement, des scientifiques, des astronautes et des acteurs industriels participent à la rencontre.

Organisé à l'initiative du président français Emmanuel Macron, l'événement est consacré à l'avenir de la gouvernance et de l'économie spatiales. Plusieurs pays, sauf la Russie, l'Iran et la Corée du Nord, ont été conviés. Le programme des travaux est organisé autour de trois thèmes ouverts à l'ensemble des invités, qui seront explorés en parallèle sous forme de présentations et de tables rondes : relever les défis de l'économie spatiale mondiale par la coopération internationale ; la science, la technologie et l'exploration spatiales dans une perspective internationale, un atout pour l'avenir de l'humanité ; assurer la sécurité de l'espace par le dialogue, la défense et les partenariats.

Le traitement des trois thèmes permettra d'aborder l'ensemble des enjeux liés au développement à venir des activités spatiales. La dynamique du secteur spatial sera par ailleurs mise en valeur par des annonces diverses et des démonstrations, illustrant la variété des sujets qui se posent actuellement, l'innovation majeure dans le secteur, dessinant les contours d'une consolidation stratégique en cours, sur des bases internationales.

La présence au sommet de représentants de tous les secteurs et d'un grand nombre de nationalités, officiels comme privés, sera l'occasion de nombreux échanges. Des espaces dédiés seront aménagés au Grand Palais. Le jeudi 10 septembre se tiendront une séquence officielle dédiée aux interventions des chefs d'État et de gouvernement présents, ainsi que des rencontres bilatérales.

Les géants américains SpaceX et Blue Origin ainsi que les start-up Stoke Space et Starcloud ont annulé jeudi leur participation sur fond de rumeurs de pression de la Maison Blanche, du ministère français de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.

Le chancelier allemand Friedrich Merz qui devait coprésider ce rendez-vous international avec Emmanuel Macron sera absent. Son agenda chargé entre un discours au Bundestag et une rencontre avec le président du Conseil européen, Antonio Costa, puis l'entretien avec le président des Emirats arabes unis, Mohamed bin Zayed Al-Nahyan, ne lui ont laissé « aucune marge », selon un porte-parole du gouvernement allemand. Le président Macron voit dans ce sommet une opportunité pour l'Europe d'affirmer « sa vision pour les dix ans à venir et la place qu'elle veut prendre », a souligné l'Elysée.

Yvette Reine Boro Nzaba

## CAMPAGNE D'ADHÉSION

## L'Unéac se mobilise pour une meilleure synergie des écrivains et artistes

L'Union nationale des écrivains et artistes congolais (Unéac) a officiellement lancé, le 7 septembre, à Brazzaville sa campagne d'adhésion. Une étape présentée comme un nouveau départ, placé sous le signe du rassemblement et de la défense des intérêts des créateurs congolais.

Peu avant la cérémonie, le bureau exécutif national de l'Unéac, conduit par son président Henri Djombo, avait été reçu par le ministre de la Culture, des Arts, du Patrimoine national et de l'Industrie touristique, Jean-Claude Gakosso. Cette rencontre a notamment permis de présenter au ministre les résultats de l'assemblée générale extraordinaire, ainsi que les nouveaux textes de l'organisation.

À l'école de peinture de Poto-Poto, devant un public composé en grande partie de jeunes artistes et créateurs, Henri Djombo a donné le coup d'envoi de la campagne d'adhésion à l'Unéac. « Que vous soyez peintre, cinéaste, écrivain, danseur, musicien et autres... Tout seul perdu dans votre île, vous ne pouvez pas vous défendre contre des agressions extérieures puisqu'il y en a toujours. Il faut être à plusieurs pour aller loin. Soyons unis pour être plus forts que quiconque », a-t-il déclaré, insistant sur la nécessité



Le président de l'Unéac et les présidents de fédérations formalisent leur adhésion/Adiac pour les artistes de se regrouper afin Créée en 1978, l'Unéac voit en ce nouveau mandat un souffle de re-

naissance. En effet, au terme de son assemblée générale extraordinaire tenue les 11 et 12 juillet dernier, l'Unéac a travaillé durement pour apporter des réformes et des changements censés guider son action et la rendre plus performante. Parmi entre autres défis, on note la prise en compte des autres expressions culturelles au sein de l'union ; l'insuffisance des mécanismes de protection sociale des créateurs ; la nécessité de renforcer les partenariats avec les institutions publiques et privées ; le besoin de promouvoir davantage le livre, les arts et le patrimoine culturel congolais ; l'organisation continue des festivals, des foires et des symposiums ; la nécessité de bénéficier d'un siège social. « On dit qu'au Congo l'artiste ne vit pas de son art. Pourtant, il devrait vivre de son art. Tout ceci pour dire que nous avons besoin d'être unis, d'être nombreux pour braver les difficultés auxquelles nous sommes toujours confrontés

», a souligné Henri Djombo.

Les adhésions, fixées à 5 000 FCFA, se poursuivent jusqu'en fin novembre auprès des présidents des différentes fédérations. Celle des lettres est dirigée par Emile Gankama ; celle des arts oratoires par Alphonse Mafoua ; de la musique par Quentin Moyascko. Mongo Etsion est aux commandes de la Fédération congolaise des arts plastiques et visuels ; Orchidé Nzaba celle de la danse et Michel Ngami est à la tête de la Fédération congolaise du cinéma. Pour Quentin Moyascko, cette relance constitue « une grande reconnaissance envers chaque métier artistique et donc une telle occasion pour que nous soyons ensemble, c'est une très bonne chose ». Notons que la cérémonie a été agrémentée par des animations musicales avec Clotaire Kimbolo, Tonton commissaire, Quentin Moyascko et son groupe et enfin Saint Nathanaël des lettres pour le slam.

Merveille Jessica Atipo